Conditions générales de nettoyage

Tout savoir pour faire nettoyer votre matériel de puériculture

Pourquoi nettoyer votre matériel ?

Les articles de puériculture ont une meilleure longévité d'utilisation si vous les entretenez régulièrement.

Afin de vous soulager de cette tâche et de vous rassurer sur l'opération, parfois délicate, Ali Bambin vous propose de le réaliser pour vous.

Réservation de la prestation nettoyage

Pour nettoyer un article, vous devez nous contacter à l'avance pour prendre un rendez-vous et déterminer, ensemble, quelle prestation vous souhaitez. Puis je vous définirai le temps nécessaire à cette prestation.

Le dépôt du matériel

La date et l'heure du retrait sont fixées au moment de la réservation.

Ali Bambin se réserve le droit, après inspection de votre matériel déposé pour son entretien et nettoyage de refuser d'établir la prestation si le matériel est trop usé, souillé ou détérioré.

À quoi correspond la prestation nettoyage chez Ali Bambin ?

Pour les sièges auto, les nacelles, les transats et les chaises hautes : la housse sera retirée dans son intégralité pour être nettoyée intégralement. Puis la housse sera remise pour vous être rendue.

Pour les poussettes, les freins seront examinés et remis en état, le hamac et le panier (si possible) seront retirés pour être nettoyée intégralement, le châssis sera nettoyé dans son intégralité. Puis le hamac et le panier remontée pour vous être rendue.

À quoi correspond le « nombre de fois » chez Ali Bambin ?

Les tarifs dégressifs sur l'entretien de votre matériel, en fonction du « nombre de fois », est valable sur 12 mois de date à date. La 1ère date correspond à la 1ère fois que vous déposez votre article et les fois suivantes sont prises en compte pour l'article identique avant les 12 mois échus suite à la 1ère fois.

La remise de votre matériel

La date et l'heure du retour sont fixées au moment du dépôt de votre matériel.

Endommagement de votre matériel

En cas de dégradation de votre matériel, par l'équipe d'Ali Bambin, nous nous engageons à vous indemniser à hauteur de 70% de la valeur de votre matériel sur présentation d'une facture à votre nom et comportant un intitulé compréhensible, ou vous proposer un article neuf et similaire de la marque Joie (marque vendue par le magasin).